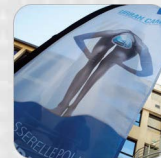


DONNEZ DE L'AVENIR À VOTRE **TAXE D'APPRENTISSAGE** 2019



DONNEZ DE L'AVENIR À VOTRE **TAXE D'APPRENTISSAGE** 2019

Dans un monde en
perpétuel changement

Les entreprises
s'adaptent et évoluent

Elles recrutent des
jeunes diplômés différents

Alors vous aussi
donnez de l'avenir à votre
Taxe d'Apprentissage 2019



Les évolutions actuelles modifient profondément et durablement les règles du jeu économique.

Les marchés nationaux et internationaux évoluent de façon incessante, les clients sont de plus en plus exigeants, la concurrence est mondiale, la révolution digitale est en marche.

Votre entreprise doit constamment s'adapter pour assurer son avenir.

Elle devient de plus en plus compétitive en utilisant les nouvelles technologies, son organisation privilégie la souplesse et l'adaptabilité, elle libère tout son potentiel de créativité et d'innovation.

Pour réussir ces incessantes mutations, elle doit pouvoir compter sur des jeunes diplômés différents.

Qui s'assument dans l'action, les responsabilités et les résultats, qui n'ont pas peur d'affronter les risques, les incertitudes et les remises en cause, qui ont une vision large de leurs fonctions, qui sont créatifs et imaginatifs, mobiles intellectuellement et géographiquement, qui parlent au moins deux langues étrangères.

Depuis 37 ans, WIBS met en œuvre une pédagogie spécifique pour préparer ses étudiants à répondre aux besoins des entreprises.

A ce jour, WIBS a formé plus de 4000 anciens élèves.



UN PROGRAMME NOVATEUR

"Qui accorde une place substantielle au développement personnel de l'étudiant, à sa capacité d'agir et de s'ouvrir toujours plus aux cultures étrangères..."

*Lunian ZHENG
Consultant International*

DES ACTEURS DE LEUR AVENIR

"J'ai découvert chez les étudiants de WIBS un réel sens de l'opportunité. Ils ont toujours le nez à la fenêtre. Ils savent ne pas rester cantonnés dans un cocooning rassurant mais sclérosant..."

*Patrice RAS
Conseil en Recrutement*

DES ÉTUDIANTS Tournés VERS LE MONDE

"Leurs atouts primordiaux sont leur ouverture d'esprit, leur disponibilité et leur facilité à aller vers les autres..."

*Bruno DELHAYE
P.D.G. HOLYDIS*

DES RÉSULTATS PROMETTEURS

"Je me suis vu confier deux contrats par des entreprises du secteur de la boulangerie: Une étude de marché sur la viennoiserie industrielle et la recherche de partenariats dans la panification Française. Des résultats concrétisés par 7 contrats..."

Étudiante de 3^{ème} année



Le Versement de votre Taxe d'Apprentissage 2019 à WIBS

1 LES DISPOSITIONS EN VIGUEUR EN 2019

Depuis la loi sur la Formation Professionnelle du 5 Mars 2014, les modalités de collecte et de répartition de la Taxe d'Apprentissage ont été modifiées de la façon suivante :

- 51% des sommes collectées vont aux Régions pour financer l'Apprentissage
- 26% peuvent être versés librement aux CFA et 23% aux autres établissements classés en catégories : **A** et **B**
- **WIBS** est habilité à recevoir les versements de la **Catégorie B**

2 POUR EFFECTUER UN VERSEMENT À WIBS (AVANT LE 28 FÉVRIER 2019)

1^{ÈRE} POSSIBILITÉ :

Utiliser les services d'OCTALIA (bordereau ci-joint), OCTA National (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage), 47, rue de la Victoire, 75009 PARIS - Tel : 01 45 74 33 44 - contact@octalia.org, avec lequel **WIBS** a passé un accord de partenariat. En utilisant les services d'OCTALIA, vous serez assuré que votre dossier sera géré de façon privilégiée, que votre travail administratif sera allégé et que votre souhait de versement à **WIBS** sera totalement respecté. Pour cela, retourner **avant le 28 Février 2019** le bordereau ci-joint à OCTALIA accompagné de votre règlement. Dès réception, OCTALIA vous fera parvenir votre dossier d'exonération et votre reçu libératoire.

2^{ÈME} POSSIBILITÉ :

Utiliser les services d'un autre OCTA qui reversera ensuite à **WIBS** le montant que vous aurez décidé de lui attribuer. Dans ce cas, indiquer clairement sur le bordereau de cet autre OCTA le montant qui doit être versé à **WELLER, Tour Maine Montparnasse, 33 Avenue du Maine, 75015 PARIS** au titre de la catégorie B ou, si le montant de votre taxe est inférieur ou égal à 415 Euros, les catégories A et B.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, LE SERVICE TAXE D'APPRENTISSAGE DE WIBS EST À VOTRE SERVICE :

- Par téléphone au 01 56 33 76 76
- Par mail à taxeapprentissage@weller.fr
- Sur notre site www.weller.fr (rubrique *Entreprise*) où vous pouvez télécharger la brochure Taxe d'Apprentissage WIBS ainsi que le bordereau d'OCTALIA.

TOUR MAINE MONTPARNASSE - 33, AVENUE DU MAINE - 75015 PARIS - FRANCE



01 56 33 76 76



01 56 33 76 77



wi@weller.fr



www.weller.fr

